

Négociations à la Branche des IEG

CPPNI du 15 octobre 2026

Octobre
2026

Pouvoir d'achat, élections professionnelles, prévoyance : l'essentiel à retenir

FO Énergie a fait une déclaration sur le pouvoir d'achat en ouverture de séance.

Retrouvez notre déclaration ici :



Élections de représentativité 2027

Les employeurs proposent une proclamation des résultats le **10 novembre 2027**, les mandats actuels prenant fin le 12 novembre. Les élections auront donc lieu pendant les vacances scolaires et avant un jour férié.

FO a été la seule organisation à évoquer la possibilité d'anticiper les élections par accord unanime, afin que les salariés puissent exercer leur droit de vote sans prendre sur leur temps de congé. Les employeurs estiment qu'une telle solution n'est pas juridiquement possible. Les autres organisations syndicales se sont calées sur la position des employeurs.

FO a accepté de recevoir un projet d'accord, tout en réservant sa position sur une éventuelle signature.

Prévoyance : cotisations stables en 2027

Le projet d'avenant n° 14 au régime de prévoyance maintient en 2027 les cotisations au même niveau qu'en 2026 et intègre les entreprises de moins de 50 salariés. FO n'a pas formulé d'observation particulière sur ce texte. L'avenant sera donc mis à la signature très prochainement.

Pouvoir d'achat : les organisations syndicales quittent la séance

Les organisations syndicales ont demandé une revalorisation du SNB pour 2026, estimant que l'augmentation de 0,6 % ne compense pas l'inflation annoncée à 3,1 % sur un an à fin septembre. Les employeurs ont refusé de rouvrir les mesures salariales 2026, indiquant vouloir traiter les années 2026 et 2027 dans le cadre des prochaines négociations salariales. Un représentant des employeurs a même avancé que l'inflation était individuelle, les factures quant à elles semblent pourtant avoir adopté une approche collective !

En réponse, l'ensemble des organisations syndicales a quitté la séance.

Pour FO : la priorité reste l'obtention de mesures salariales permettant de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Prochaine CPPNI : jeudi 5 novembre

Agir, ne pas subir!